

Cabinet du préfet – Surveillance des individus et des mouvements d'opinion  
Surveillance des sociétés secrètes, 1940 (SC26371)

Attestation du 6 septembre 1940 rédigée et signée par une institutrice  
L'ensemble de la liasse contient d'autres lettres composées strictement sur le même modèle signées par  
différents employés publics (infirmières, cantonniers, employés de mairie, etc)

Département de  
Seine et Marne



Municipalité de  
Saint-Mammès

Modèle n° 1

Je soussignée, Gervais Eliane Pauline  
institutrice publique à St Mammès déclare,  
sur l'honneur, n'avoir jamais appartenu  
à l'une des organisations définies à l'article  
premier de la loi du 13 août 1940, portant  
interdiction des associations secrètes.

Je prends l'engagement d'honneur de ne  
jamais adhérer à une telle organisation,  
au cas où elle viendrait à se reconstituer.

Le 6 septembre 1940

Gervais